

# PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## DU 29 /11/2016

Membres présents : 18 personnes. (Voir feuille d'émargement)

Membres votants : 18 personnes.

Secrétaire de séance : Mme Ingrid Gamaury (Principale adjointe).

Ouverture de séance à 18h 15

### **I/ Ajout d'un point à l'ordre du jour**

- Présentation du rapport annuel par Mme la Principale.

### **II/ Adoption du compte rendu du CA du 17 octobre 2016 à l'unanimité**

### **III/ Présentation du rapport annuel**

- Présentation du rapport annuel par Mme la Principale qui s'articule autour des points forts, des points faibles et des axes de progrès de l'établissement.
- **Points forts :**
  - Établissement rural avec un climat scolaire apaisé.
  - Amélioration des résultats scolaires (90% de réussite au DNB).
  - 100% de nos élèves ont été orientés en fin de 3ème dont la majorité sur leur vœu 1.
  - 3 sections sportives.
  - Une équipe pédagogique stable menant de nombreux projets culturels, sportifs et internationaux.
- **Points faibles :**
  - Orientation : peu d'offres dans un secteur proche.
  - Des classes assez chargées.
  - Des projets variés mais les organisateurs sont toujours les mêmes.
  - Partenaires santé social pas assez présents sur l'établissement (COP 1 vendredi sur 2, infirmière 70%, pas d'assistante sociale, pas de médecin scolaire).
  - Une mise en œuvre de la réforme compliquée, travail en équipe difficile.
- Annonce par Madame la Principale de l'ouverture d'une 19ème classe à la rentrée prochaine, des projets de travaux pour construire 2 nouvelles salles de cours.
- Au retour des vacances de Noël, dotation de 360 chaises supplémentaires par le Conseil départemental.
- Les représentants parents et enseignants insistent sur la nécessité d'augmenter le parc informatique.

#### **IV / Présentation du budget par Mme Dupiol, gestionnaire de l'établissement**

- Rappel par Mme la Gestionnaire des grands principes de l'élaboration du budget :
  - Etablir l'état des dépenses et des recettes prévisionnelles sur une année civile.
  - L'équilibre entre les dépenses et les recettes doit être respecté.
  - Il doit être sincère et véritable.
- Avant de rentrer dans le détail des différents services, Mme Dupiol explique les différentes raisons qui peuvent expliquer la baisse substantielle de la DGF (dotation globale de fonctionnement) qui s'élève, pour l'année 2017, à 77 843 euros (- 16 %).
  - Raisons évoquées : économie de 10€/élève du Conseil départemental pour mettre l'accent sur l'équipement numérique des établissements.
  - Des fonds de réserve qui doivent permettre 2 mois de fonctionnement (3.75 mois pour le collège actuellement).
  - Problème du règlement des factures de chauffage sur l'exercice précédent.
- Demande complémentaire de dotation de fonctionnement faite auprès du Conseil départemental.
- Compte tenu de la baisse de la DGF, Mme la Gestionnaire insiste sur le fait que les restrictions budgétaires touchent tous les services pour respecter l'équilibre entre les recettes et les dépenses.
- Les représentants des personnels enseignants déplorent la baisse substantielle des crédits pédagogiques alloués aux différentes matières.
- **Vote du budget prévisionnel pour l'année 2017 :**
  - **18 votants**
  - **17 pour**
  - **1 abstention**

#### **V / Modification de règlement du service de restauration et d'hébergement (SRH)**

- Rappel que ce règlement du SRH est rédigé par le Conseil départemental et est voté par l'ensemble des collègues du département.
- Au collège de Lacanau, la possibilité est donnée aux externes de déjeuner au ticket. Pour un meilleur suivi, Madame la Gestionnaire demande au Conseil d'administration l'autorisation de vendre les tickets par carnet de 10 (plus de vente à l'unité).
- **Vote du CA sur la vente des tickets repas par carnet de 10 :**
  - **18 votants**
  - **18 pour**

#### **VI / voyages et séjours linguistiques 2017**

##### **1 : Présentation du séjour à Oradour sur Glane**

- Voyage présenté par Mme Bisch
- Date : 13 et 14 mars 2017, classes concernées 3.4 soit 30 élèves.
- Présentation du programme.
- Adoption du principe du voyage à l'unanimité (18 pour).
- Vote de la participation des familles à hauteur de 84,10 euros (18 pour)

- Financement du FSE du collège qui s'engage à prendre à sa charge l'entrée au musée de la Résistance.

## **2 : Présentation de l'échange avec Tönning (Allemagne)**

- Voyage organisé par Mme Tandonnet et présenté par Mme la Principale
- Date : 2 au 10 mai 2017, classe : 19 germanistes de 4.3 et de 3.3
- Adoption du principe du voyage à l'unanimité (18 pour)
- Vote de la participation des familles à hauteur de 300 euros : (18 pour)
- Vote du principe du don du FSE à hauteur de 380 euros (18 pour)

## **VII : Questions diverses**

- Annonce du don de 800 euros (vente de chocolats) par l'ACPE au FSE du collège pour participer au financement des voyages scolaires. Rappel du don de 500 euros à l'AS du collège.
- Cérémonie républicaine de remise du DNB
  - Intervention des représentants parents pour relayer le mécontentement de différents parents quant au déroulement de la cérémonie républicaine de remise du DNB
  - Réponse de Madame la Principale qui déplore la manière dont s'est déroulée la cérémonie, qui rappelle que la date a été imposée par l'un des lycées de secteur qui avait libéré les élèves de 3<sup>e</sup> pour assister aux cérémonies prévues dans d'autres établissements.
  - La communication par mail aux familles a été compliquée.
  - Madame la Principale assure aux membres du CA que l'an prochain la cérémonie sera organisée dans de meilleures conditions et a déjà pris contact auprès de la mairie pour la mise à disposition d'une salle.
- Intervention des représentants parents pour déplorer que les dates de conseil du premier trimestre chevauchent le stage de 3<sup>e</sup> empêchant les délégués d'assister à leur conseil. Madame la Principale Adjointe rappelle que le calendrier à cette période de l'année est très contraint mais s'engage à en tenir compte l'an prochain.
- Echange entre les membres du CA sur l'utilisation des téléphones portables. Annonce de la mise en place d'un groupe de travail sur la question. Réunion prévue le 17 janvier à 12h45.
- Bal de Noël : Intervention des représentants de l'ACPE qui déplorent que les organisateurs du bal de Noël n'aient pas sollicité en même temps les deux associations de parents d'élèves pour aider à l'organisation du bal. L'ACPE n'est pas favorable au principe de faire payer aux élèves l'entrée du bal 3 euros et les différentes consommations sachant que ce sont les mêmes parents d'élèves qui ont été sollicités pour faire les gâteaux.
- Remise au prochain CA de la question des horaires d'ouverture du CDI.

La séance est levée à 20h30

La secrétaire de séance

